

**COMMUNE
DE WOIGNARUE**



**BULLETIN DE LIAISON
MUNICIPAL**

Janvier 94

S O M M A I R E

- **Le Mot du Maire**
- **Budget 1993**
- **Les Commissions Municipales :**
 - **Bâtiments Communaux**
 - **Camping**
 - **Ecole-Ramassage-scolaire- Sports**
 - **Marais**
 - **Voirie-Eau-Eclairage Station d'Epuration**
- **Calendrier des Fêtes**
- **Les gens de Woignarue :**
 - **Le dernier berger : M. OPAIX Roger**
 - **Départ en retraite : M. DUCROT Claude**
- **Association du Vimeu**
- **Etat-Civil 1993.**

Ces prix sont indépendants du ramassage et incompressibles.

Pour Woignarue, nous avons pris contact avec plusieurs sociétés ou communes. Les réponses ou propositions ont été les suivantes :

- Commune de Brutelles : ne peut pas s'associer à nous pour des problèmes de matériel.

- Le SIVOM du Vimeu (Syndicat à Vocation Multiple du Vimeu) est à saturation et ne ramasse sur aucune commune extérieure au SIVOM.

- La Commune d'Ault qui va assurer son propre ramassage nous a proposé ses services. Le Conseil Municipal du 15.12.93, à l'unanimité, a décidé de ne pas donner suite par crainte de se trouver confronté à un certain nombre de problèmes dus essentiellement - au manque de pratique (n'a encore jamais fonctionné) - au matériel plus que restreint (une seule benne pour les 2 communes et 3 terrains de camping à ramasser quotidiennement l'été) - au statut du personnel utilisé (non déterminé) - d'autant que le coût du ramassage était identique à celui proposé par Ecosita.

- La Commune de Cayeux sur Mer qui assure son ramassage depuis plusieurs années avec 3 bennes, et qui nous avait proposé ses services n'a pas donné suite malgré plusieurs rappels de notre part.

- Société Lambert nous a proposé :

- pour la commune : 1 ramassage par semaine : 55 774 F./an HT

- pour le camping : 1 ramassage tous les jours :

*sauf le dimanche - juillet
et août*

: 55 410 F./an HT

Total : 111 234 F./an HT

Un contrat avec la Société Lambert impliquait que la Commune s'équipe de contenants pour le camping. Coût : 3 000 F. l'un ; il en faut une dizaine et ne ramasse pas toutes les ordures.

Le Conseil Municipal du 15 décembre 1993 n'a pas non plus retenu cette proposition.

- Société ECOSITA : les premières propositions ont été de 150 000 F. HT.

Après négociations, ils proposent 120 000 F. HT

Considérant que la Société Ecosita a donné satisfaction jusqu'à ce jour, qu'ils mettent les contenants à notre disposition pour le camping qu'ils ont revus leur 1ère proposition de tarif, le Conseil Municipal du 27 janvier a décidé de signer un nouveau contrat avec eux.

Dès à présent, prenez en note le nouveau jour du ramassage des ordures sur la commune : LE JEUDI (au lieu du mercredi actuellement).

Mesdames, Messieurs, j'ai peut-être été un peu longue dans mes propos, mais je tenais à ce que chaque habitant de Woignarue reçoive l'information exacte des activités du Conseil Municipal ou des problèmes qu'il traite. C'est un point important de mon mandat : la transparence. La Mairie est la Maison Commune du village où chacun doit pouvoir y trouver l'information qu'il souhaite, le renseignement ou l'aide dont il a besoin.

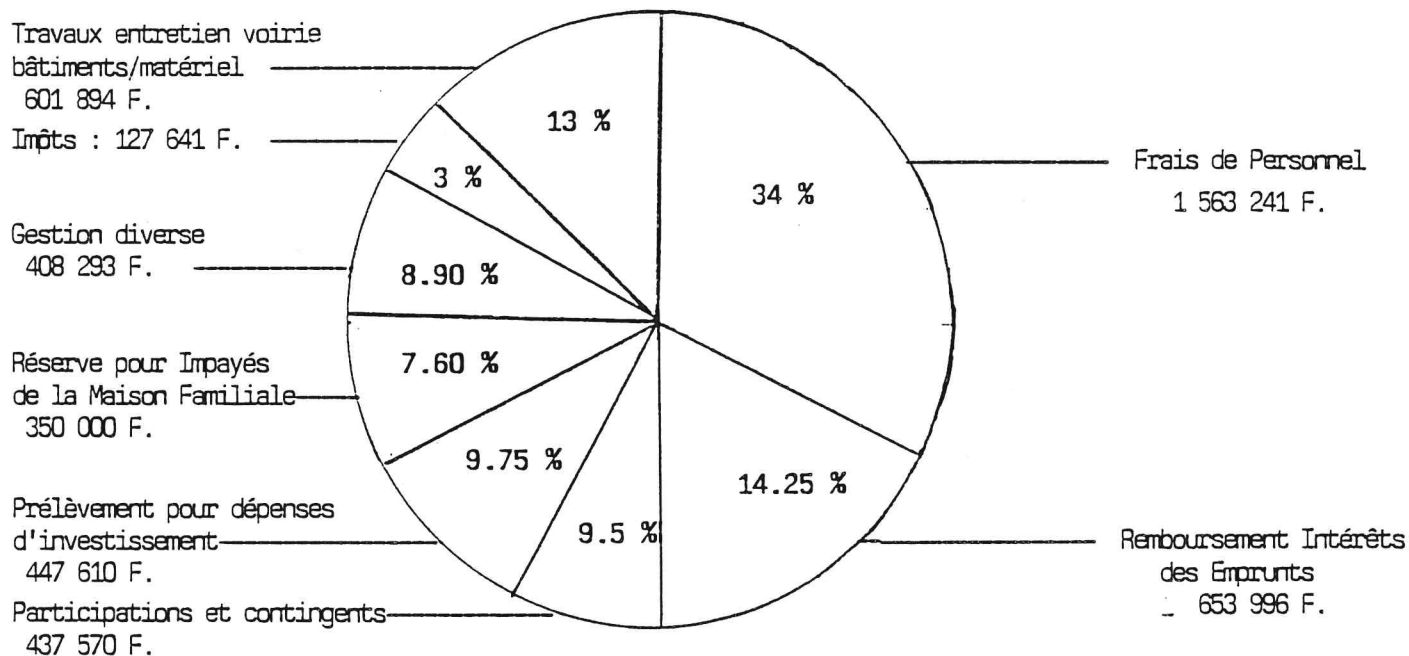
Nous sommes là par vous et pour vous tous.

Christiane LAURENS.

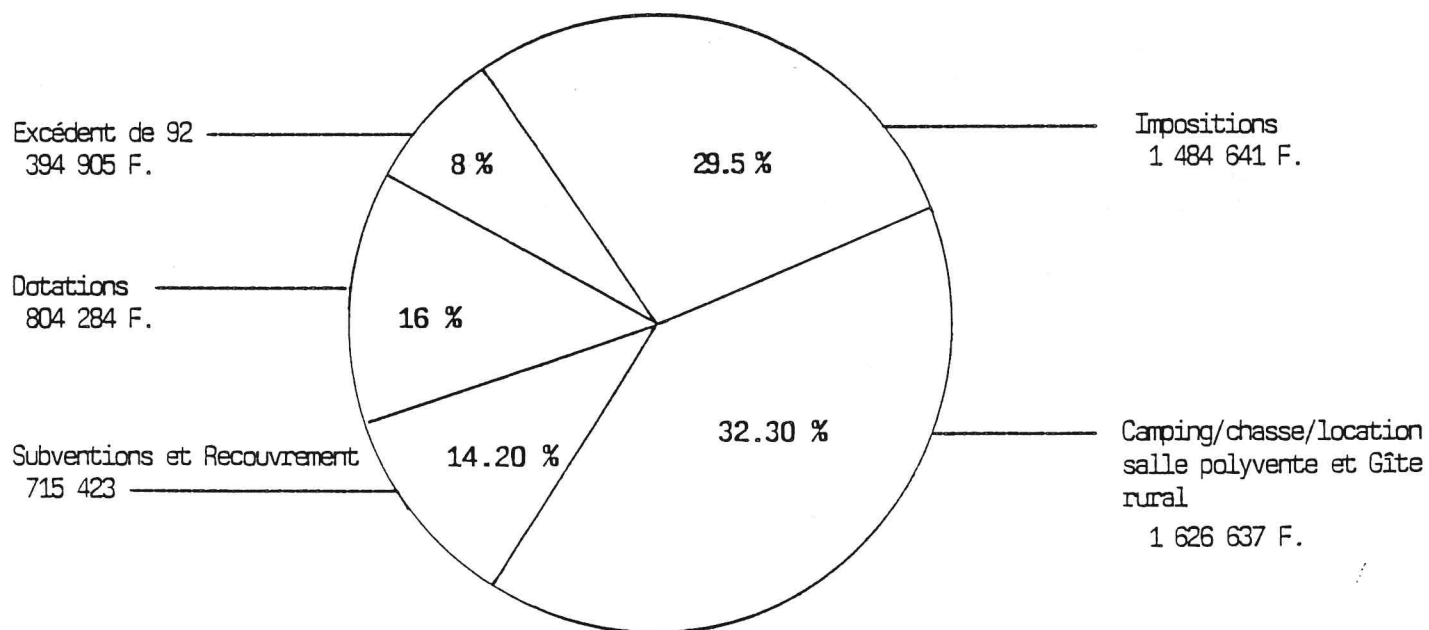
BUDGET 1993 : Réalisations

FONCTIONNEMENT :

Dépenses totales : 4 590 245 F.

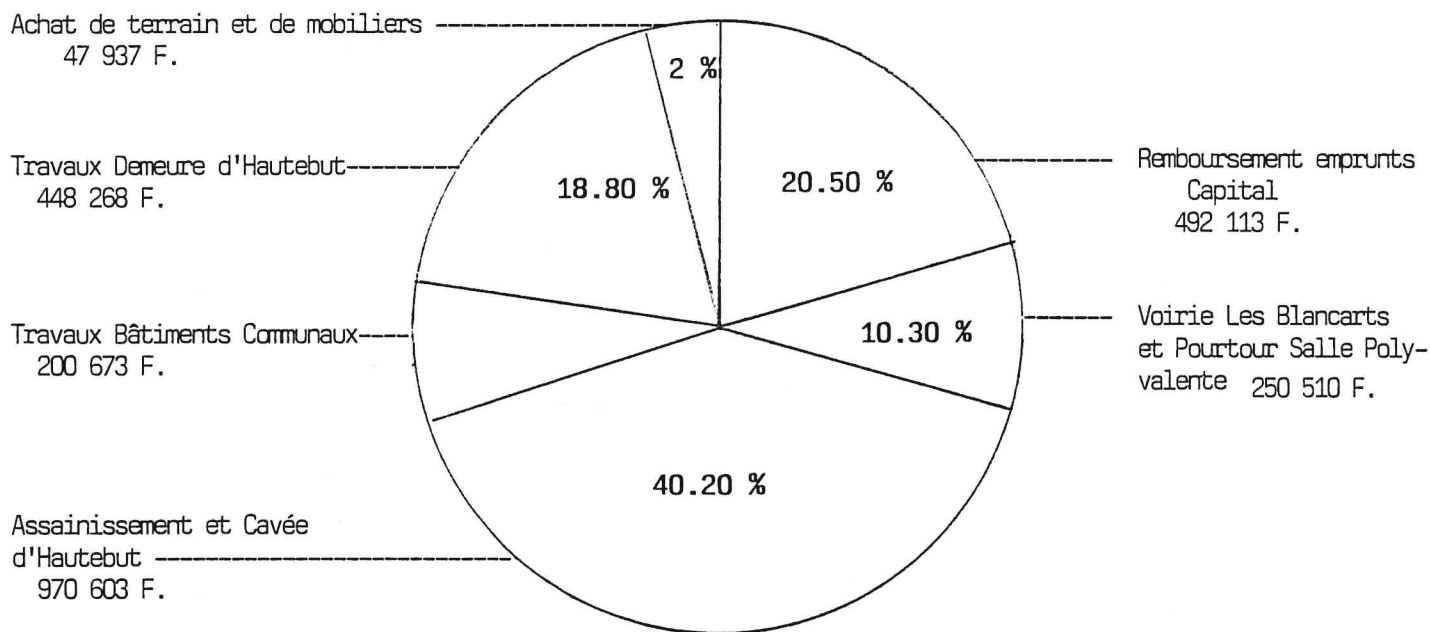


Recettes totales : 5 025 890 f.

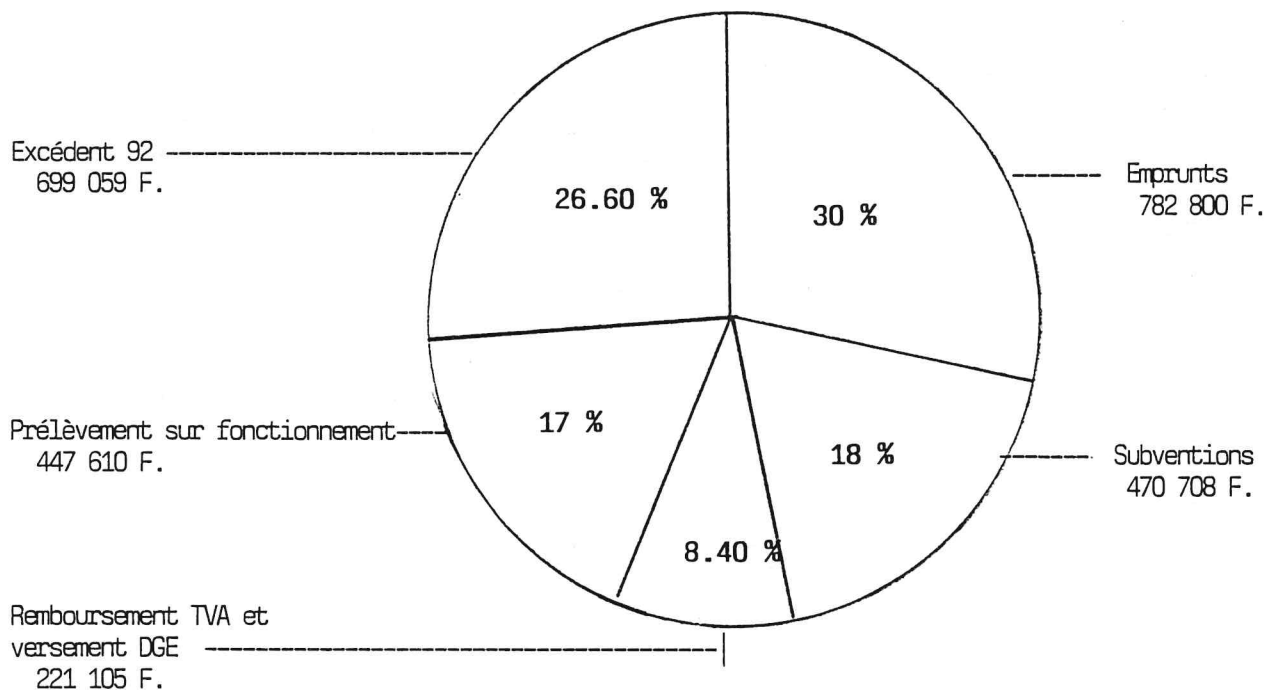


INVESTISSEMENT :

Dépenses totales : 2 410 104 F.



Recettes totales : 2 621 282 F.



BATIMENTS COMMUNAUX

En 1993 les travaux afférents aux bâtiments communaux ont été réalisés pour un montant total de 200 672 Francs. La main d'oeuvre a été effectuée par les employés communaux et quelques jeunes en contrat CES.

MAIRIE

Le bâtiment derrière la mairie est en cours d'achèvement. Il comprend un chenil pour y garder les chiens errants ou égarés, une morgue carrelée pour recevoir les corps des accidentés ou désespérés, morts sur le territoire de la Commune et enfin une remise pour le matériel des M.N.S. L'ancien bâtiment avait été détruit lors de la tempête de février 1990.

SALLE POLYVALENTE

Nous apportons beaucoup de soins à l'aménagement de cette salle qui est très souvent louée par les particuliers ou occupée par les sociétés locales. La cuisine a été dotée d'une hotte aspirante et d'une table de travail, le bar a été refait en lambris, plus facile à nettoyer que la moquette et équipé d'étagères pour entreposer les verres et la boisson. Pour la sécurité, les aérateurs du plafond ont été remis en état de fonctionner. A l'extérieur un muret en briques de parement a été élevé côté parking pour marquer la différence de niveau.

GROUPE SCOLAIRE

Comme chaque année, une classe a été rénovée entièrement. En 1993 ce fut celle de Madame CHARPÉNTIER. Le système de sécurité a été remis à la norme par Monsieur CHEVALIER l'électricien et deux locaux ont été équipés de portes coupe-feu.

GITE RURAL

Le gîte a fait l'objet de travaux importants : carrelage de la salle de séjour, transformation de la cheminée et installation d'un nouveau chauffage au gaz permettant la location en période hivernale, isolation des murs, peinture et tapissage de toutes les pièces. Le sol de la chambre, en partie au-dessus de la citerne, a été démonté et reconstruit en béton et matériaux isolants pour combattre l'humidité, les placards supprimés. Les murs de la cuisine ont été garnis de lambris. A l'extérieur, construction de trottoirs devant et derrière le bâtiment.

L'EGLISE

Elle a subi un grand nettoyage, les agenouilloirs ont été remplacés et le poêle à fuel démonté. La voute qui s'effritait, a été réparée en plusieurs endroits. Des devis ont été demandés à des artisans de la Commune pour le remplacement de la porte d'entrée. Un devis a également été demandé à une entreprise spécialisée pour la réparation du chevet des cloches.

DEMEURE D'HAUTEBUT

Ce bâtiment fait l'objet de frais souvent importants chaque année, pour son entretien afin d'en permettre la location. En 1993 la toiture a été remaniée pour permettre la pose d'une sous-toiture, ce qui n'avait pas été fait à la construction. Une fenêtre a été transformée en porte de secours et une alarme incendie a été installée à la demande du service de sécurité. Ces travaux ont été réalisés par diverses entreprises pour une somme de 448 268.14 Fr et subventionnés à 80 % par le Conseil Général de la Somme.

Roland CORROYER

CAMPING MUNICIPAL

TARIF SAISON CAMPING 1993

Emplacement	: 14 F.	Garage mort	:	:
Campeur	: 12 F.	saison	:	22 F.
Enfant (-7ans)	: 6 F.	hors saison	:	12 F.
1ère voiture	: gratuite	Branchement électrique	:	:
2ème voiture	: 12 F.	3 ampères	:	10 F.
		6 ampères	:	15 F.
		Douches et Sanitaires	:	Gratuits

Pour l'année 93, de gros problèmes devaient être réglés avant l'ouverture du camping. Le gérant, M. Ducrot Claude, pour des raisons de santé ne pouvait reprendre sa place. En accord avec M. le Percepteur et Mme Laurens, dès le 15 avril, Mme Hamiot Marlène était installée au bureau d'accueil pour permettre aux campeurs de venir placer leurs caravanes et éventuellement passer quelques jours. Elle assurait pendant quelques temps le nettoyage.

Dès le mois de mai, toujours en accord avec le Percepteur, le Conseil Municipal créait un emploi temporaire au camping pour remplacer Claude Ducrot.

C'est M. Depoilly André qui fut nommé. Il était assisté de Mme Fabbro pour le nettoyage.

Nous étions rassurés, la saison pouvait commencer.

Des travaux de réparation furent nécessaires et ont été effectués en partie par les employés communaux mais aussi par des artisans ; "fuites d'eau à colmater - canalisations à déboucher - travaux de peinture - pose de barrières neuves - fauchage du terrain - installation de la cabine MNS - révision de l'éclairage du camping - nettoyage du fossé etc...".

La Commission de camping se réunissait en juin pour les embauches. Mme Laurens souhaitait que pour 1993, les personnes qui seraient embauchées pour la saison, soient les mêmes que l'année précédente, pour faciliter la tâche du gérant.

- pour le bureau d'accueil : 3 personnes
- pour le nettoyage : 4 "
- veilleur de nuit : 3 "
- aide-gérant : 1 "

Diverses animations sont proposées dans le camping :

- 2 bals (un chaque mois)
- des concours de pétanque
- un concert animé par l'Harmonie de Woignarue.

La saison s'est bien déroulée et a permis, avec une bonne équipe, de réaliser un bilan financier très positif :

- pour les campeurs : 1 062 402 F.
- commerçants + cabanons : 53 510 F
- taxe de séjour : 43 471 F.

Pour l'année 1994, des investissements ont été prévus au budget pour un montant de 213 500 F. se décomposant ainsi :

- Informatique + jeux : 71 000 F.
- un volet roulant : 10 000 F.
- deux fontaines + voirie : 132 500 F.

Pour cette année, une enquête a été effectuée pour le reclassement de notre camping. Le dossier a été remis pour le 15 janvier 1994 à la Préfecture.

Merci à tout le personnel saisonnier et aux maîtres nageurs sauveteurs qui ont permis d'accueillir les campeurs dans de bonnes conditions.

Didier CARU.

ECOLE - RAMMASSAGE SCOLAIRE - SPORT

Deux ans nous séparent du dernier article paru dans le bulletin municipal. Pendant ces deux années, divers travaux ont été effectués au sein du groupe scolaire:

- la clôture
- remise en état de la structure métallique
- remise aux normes incendie de tout le bâtiment (porte anti-feu, alarme qui n'avait jamais fonctionné jusqu'alors, évacuateurs de fumée montés fixes alors qu'ils doivent s'ouvrir.....)
- remise en peinture des murs et portes
- différents aménagements (bibliothèque, abords...)
- lors de la fermeture de la piscine de Mers, création d'une activité poney qui plaît beaucoup aux élèves.

Depuis l'an dernier l'école est affiliée à l'USEP. La cantine fonctionne toujours avec cette année entre dix et quinze enfants selon les jours. Malheureusement la garderie n'a pas autant de succès mais elle existe.

A ce sujet, je voudrais apporter quelques précisions en ce qui concerne notre contrat CES. Le Conseil Municipal a décidé de faire fonctionner la garderie à l'aide de ce contrat. Il est bien entendu que le nombre d'heures de garderie ne suffit pas pour un plein temps, il est donc effectué des travaux de ménage en complément.

En 1993, au début de l'ouverture du camping, nous avions besoin de quelques heures de nettoyage deux fois par semaine. Madame COUILLET alors en contrat a accepté puis refusé cet aménagement. Son contrat arrivant à terme, il nous a fallu trouver une autre personne. Cette décision résulte d'une concertation en Mairie. En tant que président de la Commission scolaire, il m'a été demandé d'annoncer à la personne concernée le résultat de la dite concertation, soit un non renouvellement de contrat, ce que j'ai fait.

Avec un minimum d'intelligence, de bonne volonté, tout dialogue est possible, profitable et bénéfique à la bonne marche de notre Commune, petite mise au point qui me paraissait indispensable !!!

A nous conseillers et adjoints d'ouvrir la voie.

"Tout homme qui dirige, qui fait quelque chose, a contre lui ceux qui voudraient faire la même chose, ceux qui font précisément le contraire, et surtout la grande armée des gens d'autant plus sévères qu'ils ne font rien du tout"

Jules Clarétiei

Philippe FOURDRIN

MARAIS - CHASSE



Peu de chose à vrai dire, si ce n'est que notre marais fait partie du patrimoine de notre Commune et qu'il doit être protégé.

Beaucoup de Communes environnantes nous l'envient pleinement. Nous en tirons quand même une certaine ressource par les huttes de chasse, qui n'est pas négligeable, puisqu'elle atteint la somme de 175 500 Francs.

Par l'intervention de plusieurs responsables, il a été décidé d'interdire le furetage sur les biens communaux.

En effet, si les lapins causent certains dégâts en plaine, ils n'en causent aucun dans le marais.

Je pense qu'il serait bien que tous les chasseurs, même propriétaires de pâtures dans le marais, en prennent conscience, et qu'ils se rendent compte qu'ils possèdent une belle chasse d'arrière-saison.



Si nous voulons garder nos chasses traditionnelles,

Soyons responsables et respectueux.



Michel LEJEUNE.

VOIRIE - ECLAIRAGE - EAU - ASSAINISSEMENT



Nous aurions souhaité faire beaucoup plus, mais malheureusement les moyens ne suivent pas toujours. Quoi qu'il en soit, les années 92 et 93 ne se sont pas passées sans que rien ne se fasse.

ECLAIRAGE :

Pose de trois éclairages publics réclamés par les riverains :

- un : rue surplombant le camping à Onival
- un : sortie de la rue du Haut vers Friaucourt
- un : rue des canadiens en allant vers le cimetière.

Nous sommes également intervenus auprès du syndicat d'électrification pour faire remplacer face à la place de l'église, devant les propriétés de Messieurs FOURDRIN et MANCHUETTE quelques poteaux métalliques devenus dangereux surtout pour les piétons empruntant le trottoir où ils étaient implantés.

A noter qu'un pépiniériste a décidé de venir s'installer sur notre Commune, chemin de Friaucourt à Woignarue. Une extension de réseau est nécessaire pour permettre le branchement électrique. Ces travaux non à la charge de la Commune, seront entrepris prochainement.

Il en va de même pour l'alimentation en eau qui sera amenée par un branchement personnel et non par canalisation.

VOIRIE :

Dans le précédent bulletin, il avait été question :

- de la route des 4 chalets : pour l'instant celle-ci est toujours remise en état au coup par coup par l'associatin syndicale des Bas-Champs qui utilise fréquemment cette voie pour amener les galets indispensables à l'entretien de la digue.

- d'un caniveau rue Barre Duquesne : en fait ce n'est pas un caniveau mais deux caniveaux qui ont été mis en place avec pour but, non seulement d'évacuer les eaux stagnantes mais aussi de ralentir une circulation qui devenait dangereuse pour les riverains et leurs enfants.

- Le bordurage de la rue de l'Abbé Holleville a été réalisé alors que la chaussée a été entièrement refaite en enrobé à chaud après qu'elle ait été aussi reprofilée. Dans la foulée nous en avons profité pour refaire les trottoirs qui avaient du être démontés pour respecter les

niveaux.

- Le devant de l'entrée de la Salle Polyvalente a été reprofilé avant d'être recouvert d'un enrobé à chaud tandis que la partie située devant l'entrée du groupe scolaire a été réaménagée et goudronnée.
- Le chemin des Blancarts a été reprofilé et goudronné dans sa totalité.

Venons en maintenant à ce qui avait toujours été d'actualité et auquel nous n'osions plus croire : la cavée d'Hautebut :

Ces travaux ont été menés bon train, puisque la quasi totalité de ceux-ci a été réalisé en juin 1993, seul le revêtement définitif n'a pu être effectué que début octobre à cause des intempéries.

En effet, ceux-ci ont été décidés officiellement par Monsieur DEMILLY, Président du Conseil Général lors de sa visite sur place fin mars 93. Auparavant nous l'avions rencontré à Amiens pour discuter du bordurage qu'il était question de laisser en totalité à la charge de la Commune.

En vue de l'assainissement probable de Woignarue, il nous a été demandé de prévoir la pose sous chaussée d'une canalisation en attente, afin, le jour venu, de ne pas avoir à réouvrir la route comme on le constate malheureusement trop souvent.

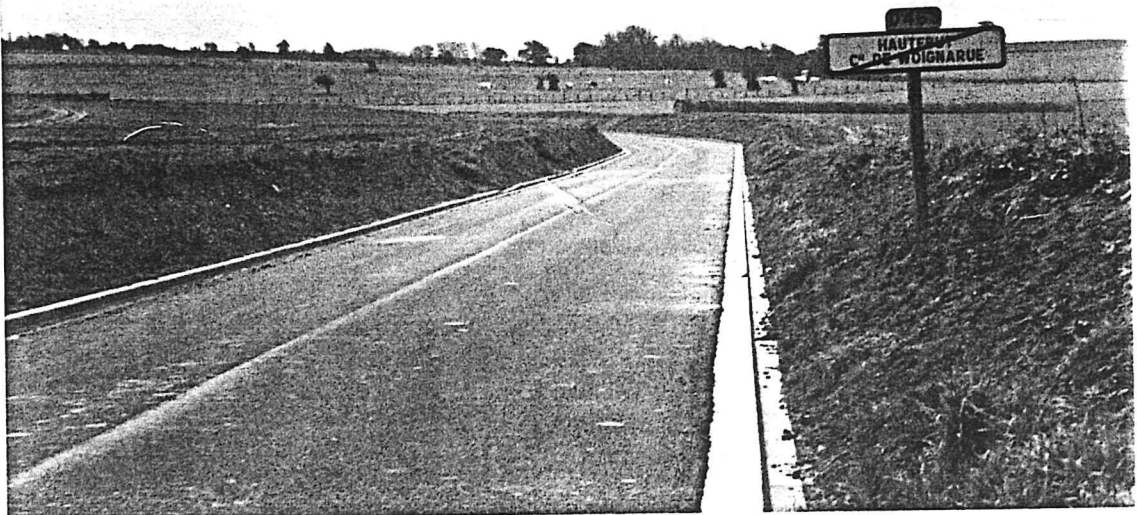
Seuls quelques menus travaux n'ayant aucune incidence sur la circulation restent à terminer : traçage des lignes blanches et mise en place de plantations ayant pour but, le maintien des talus. .

En ce qui concerne le marais, nous avons dû demander l'intervention d'un engin pour reprofiler le chemin principal soumis à une rude utilisation. En effet, les nombreuses flaques d'eau stagnantes responsables des innombrables nids de poules n'ont pu être éliminés qu'en créant une pente latérale tout d'un même côté sur l'ensemble du chemin pour drainer les eaux de pluie vers le fossé.

Venons en maintenant aux prévisions. A très court terme, car nous les attendons, la mise en place des panneaux de signalisation des Ets Falsimagne qui permettront le guidage des transports vers cette usine.

La signalisation globale de la Commune est toujours à l'étude dans les dossiers de l'ADEVIM 6 . Nous espérons que l'élargissement de la route d' Onival verra le jour assez rapidement puisque l'étude d'un rond point implanté à Hautebut est en cours.

Christian DEVAUCHELLE



CALENDRIER DES FETES 1994

<u>JANVIER</u>	13	Assemblée Générale des Amis des Aînés
	30	Cross des Sapeurs-Pompiers
<u>FEVRIER</u>	5	Concours de manille du Comité des Fêtes
	12	Assemblée Générale du Comité des Fêtes
	19	Déplacement du C.O.W. à LENS.
	26	Concours de dominos par les Parents d'élèves
<u>MARS</u>	5	Soirée Choucroute par l'Harmonie Municipale
	19	Concours de manille par les Amis des Aînés
<u>AVRIL</u>	9	Soirée Couscous par l'Association du Jumelage.
<u>MAI</u>	8	Messe en musique - Défilé Fête d'Hautebut - Concert Voyage du Jumelage en Allemagne du 12 au 15.
	22	Fête champêtre par le Comité des Fêtes
	23	Messe en musique Brocante par le Comité des Fêtes
	29	Ball-trap par les Amis des Aînés
<u>JUIN</u>	18	Fête de la Musique
	25	Kermesse du C.O.W. poursuite le 26. Voyage des Aînés. courant du mois
<u>JUILLET</u>	2	Fête des Ecoles
	10	Déplacement de l'Harmonie à Vaudricourt
	13	Retraite aux flambeaux - Feu d'artifice - Bal
	14	Jeux pour les enfants - Concours de manille
	16	Concert de musique et défilé à ONIVAL
	24	Fête de Woignarue - Messe en musique - Concert
	25	Course cycliste organisée par la Municipalité
	26	Manèges gratuits
<u>SEPTEMBRE</u>		Repas des Aînés Voyage de l'Harmonie
<u>OCTOBRE</u>	22	Concours de manille par les Amis des Aînés
	29	Concert annuel de l'Harmonie Municipale
<u>NOVEMBRE</u>	5	Couscous par le C.O.W.
	11	Défilé
	19	Loto des Parents d'Elèves
	27	Sainte-Cécile
<u>DECEMBRE</u>	11	Sainte-Barbe
	17	Père Noël.

Passage des Pompiers

JUIN : Membres Honoraires
JUILLET - AOÛT : Grilles au Camping
NOVEMBRE : Calendriers.

Monsieur OPAIX Roger

Le dernier berger du Hâble d'Ault

Le troupeau de moutons brouillant paisiblement l'herbe maritime aux côtés du vieux berger qui se repose entouré de ses deux gardiens de chiens, un berger picard et un beauceron. Ce tableau aux airs bucoliques risque d'ici quelques temps de disparaître du paysage du Hâble d'Ault. En effet, le dernier berger se souvient d'un temps pas si ancien, où ils étaient sept bergers avec leurs troupeaux à se partager le territoire du Hâble d'Ault, la solitude de l'hiver y était alors moins pesante et les moutons laissaient sur leur passage un paysage soigneusement pâturé sans omettre de ratisser le moindre talus. Il ne s'agissait pas de gaspiller l'herbe. On n'a jamais vu de berger s'enrichir mais la laine était recherchée et la viande se vendait bien. Les temps ont changé et les bergers ont un à un abandonné le Hâble. Aujourd'hui, pour éviter la friche, des bœufs sont parqués ou bien encore là aussi, la machine trouve sa place.

Etroitement lié au destin de l'homme participant à la vie locale depuis des siècles, le mouton, d'un naturel timide ne s'est jamais fait valoir à quelques occasions que ce soit. Sa soumission exemplaire n'a jamais été à l'origine d'aucune revendication quant à son statut social. Les années passants, le dernier maître



berger ne voyant poindre à l'horizon que d'innombrables ovins venant de l'étranger bradés craint pour les siens. Est-ce dans l'espoir que son existence soit en passe d'être mieux reconnue du grand public qu'il veut préserver son dernier troupeau, ou encore par simple gratitude. Qui peut donc se targuer d'être apprécié aux quatre coins du monde sous des formes aussi diverses que la ganterie ou encore un florilège d'excellents fromages. Pour concurrencer le mouton étranger, il ne reste à celui du Hâble d'Ault aucune alternative. Il n'est pas comme son cousin de la Baie de Somme ou encore celui du Mont-Saint-Michel qui lui pâture sur une portion du littoral

périodiquement baignée par la marée et a droit à l'appellation de mouton de "pré-salé".

Notre dernier berger sait très bien qu'après lui ses enfants ne pourront poursuivre son activité et ne les encourage d'ailleurs pas dans cette voie, même si son petit-fils avait envisagé de prendre la succession. Les moutons resteront parqués dans la bergerie. Eux qui depuis que l'herbe abonde ne daignent pas paître

plus de deux jours au même endroit. Il a beau exercer une activité ancestrale, le vieil homme n'en vit pas moins avec son épouse et reconnaît que le terme de rentabilité est au antipode de celui de berger. Il fustige en

montrant de la main toute cette abondance, quel gâchis !

A la rencontre du vieil homme.

Pour se rendre dans ce havre de paix, il suffit de prendre à la sortie d'Ault-Onival en direction de Saint-Valéry, la petite route sur la gauche qui bifurque. Le paysage que l'on découvre alors est prenant pour les amoureux des grands espaces : 450 hec-



tares de bas champs, relais pour les oiseaux migrateurs véritable royaume des pêcheurs d'anguilles et des chasseurs hutteurs. Le berger y a son refuge. Il est très sensible au regard du promeneur. Beaucoup n'ont jamais vu de berger et l'assaillent de questions. Il arrive même qu'un enfant du camping proche l'observe. Est-ce l'authenticité du vieillard ou la force de la tradition qui attire le regard de l'innocent, le dernier berger possède un joli secret, voilà tout.

C. Legrand

Février 1994 : la retraite d'un Collègue :

Monsieur DUCROT Claude

Monsieur Ducrot est entré dans les services communaux au 1er mai 1983.

Il a assuré le fonctionnement du camping municipal qui était en pleine rénovation.

Tâche difficile mais que Monsieur DUCROT a maîtrisé totalement et efficacement. En effet, dès cette année là, les recettes augmentaient et allaient progresser sans cesse tous les ans.

Pendant la saison mais aussi toute l'année, ses qualités de "plombier" ont été mises pleinement à contribution. Spécialité fort bénéfique pour la Commune, puisqu'il n'était pas nécessaire de faire appel à un artisan, M DUCROT s'en chargeait. Il a notamment effectué tout le sanitaire au vestiaire du stade de foot-ball et aux WC publics de la mairie, le branchement du gaz à la salle polyvalente mais également toute l'installation neuve des robinets "presto" au camping et tout cela avec ses outils personnels.

Ses saisons "camping" n'étaient pas de tout repos.

Il fallait assurer : la gestion financière, l'accueil et l'installation des campeurs, les animations, l'encadrement des employés saisonniers, la surveillance de jour mais aussi souvent de nuit, le nettoyage des locaux pour tous les mois autre que juillet et août, l'entretien des installations et leurs réparations, les débouchages des wc et des autres canalisations, les dépannages sur les boîtiers électriques etc...etc., la liste est encore bien longue.

Aujourd'hui, le jour de la retraite est toute proche et nous regrettons de le voir partir avec de gros problèmes de santé.

C'est de tout coeur que nous souhaitons vivement qu'il puisse bénéficier pleinement de sa retraite, dans les meilleurs conditions et le plus longtemps possible.



BONNE RETRAITE

le personnel communal.

ATELIER

PEDAGOGIQUE

PERSONNALISE

JOUEZ
VOTRE ATOUT
FORMATION

ASSOCIATION
du VIMEU

80130
FRIVILLE ESCARBOTIN

UN SERVICE ACCESSIBLE A TOUS

* jeunes, adultes, salariés ou demandeurs d'emploi

Quels que soient votre âge, votre niveau d'études,

Vous souhaitez acquérir des connaissances :

- * informatique (initiation ou perfectionnement)
- * sténographie, dactylographie
- * soutien de cours par correspondance tous niveaux
- * préparation à différents concours administratifs
- * anglais (conversation ou commercial)
- * comptabilité (initiation ou perfectionnement)
- * session de Technique Recherche d'Emploi
- * aide aux devoirs (le mercredi après-midi)

* Si vous êtes en Contrat Emploi Solidarité (C.E.S), une formation peut vous être dispensée aussi dans ces domaines cités ci-dessus.

* Une formation pour les Contrats de Qualification en bureautique

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS ET DEMANDES D'INSCRIPTIONS :

ATELIER PÉDAGOGIQUE PERSONNALISÉ



du VIMEU



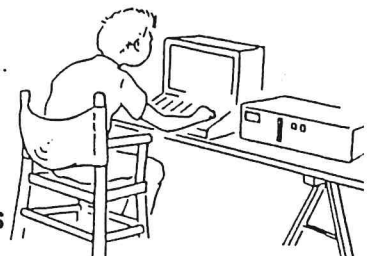
56 Rue Henri Barbusse (impasse à côté de la salle Edith Piaf)
80130 FRIVILLE ESCARBOTIN Tél : 22.30.74.75

L'Atelier Pédagogique Personnalisé vous offre

- * Une formation gratuite pour les personnes de moins de 26 ans
- * Le maintien des allocations familiales dans la plupart des cas
- * Des heures de formation aménageables selon vos disponibilités



L'INFORMATIQUE EST UN PLUS





APP

INFORMATIQUE

TRAITEMENT DE TEXTE WORD 5.5

Technique de base

- * Mise en page
- * Recherche et remplacement
- * Tabulation et tableaux
- * Impression

Fonctions avancées

- * Lettres types, étiquettes
- * Documents à fusionner
- * Glossaires
- * Tracé de lignes

TABLEURS

MULTIPLAN QUATTRO

Technique de base

- * Création d'une feuille de calcul

Fonctions avancées

- * Fixer les paramètres d'impression
- * La constitution de modèle
- * La recherche et la simulation

INTEGRES

WORKS II FRAMEWORK II

Technique de base

- * Utiliser les 4 modules

Fonctions avancées

- * Fusionner les 4 modules

BASE DE DONNEES

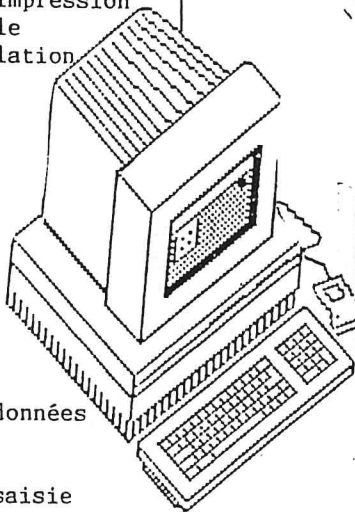
DBASE III PLUS

Technique de base

- * Création d'une base de données

Fonctions avancées

- * Création d'un écran de saisie
- * Création d'un masque d'étiquette



DACTYLOGRAPHIE

- * Connaissance du matériel
- * Présentation d'une lettre simple, avec double et enveloppe, énumération, centrage de titres et sous-titres
- * Acquisition du réflexe d'auto-contrôle et de correction, entraînement à la vitesse
- * Composition et présentation d'un tableau comportant 3 colonnes (dont éventuellement une colonne double)
- * Mise au net

Matériel utilisé : - Machines à écrire électroniques :
Olympia, Hermès, Olivetti, Erika
- Dictaphones, Casques, Sténorettes



TECHNIQUE DE RECHERCHE D'EMPLOI

- * Découverte du marché de l'emploi
- * Déchiffrer une petite annonce
- * Rédiger un C.V.
- * Comment réagir lors d'un entretien d'embauche

Matériel utilisé :
- système vidéo

APP

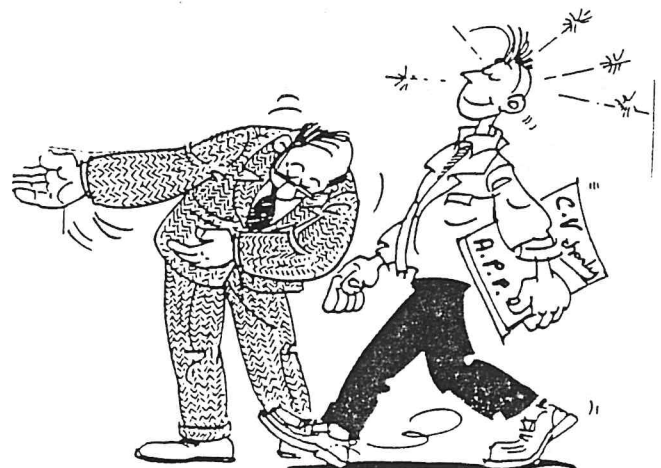
ANGLAIS

- * Initiation et perfectionnement à la langue technique
- * Vocabulaire concernant la vie d'entreprise, la vie économique
- * Correspondance commerciale

COMPTABILITE

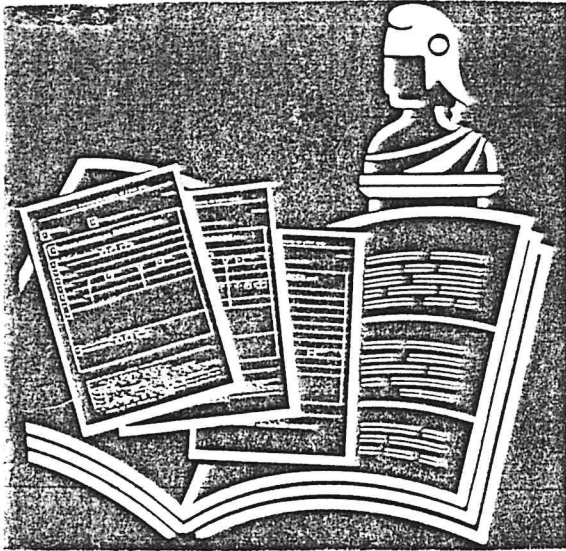
L'entreprise et la comptabilité

- * Le plan comptable : organisation et utilisation
- * La finalité comptable : présentation des documents de synthèse
- * Le fonctionnement des comptes et les écritures de l'entreprise au cours de l'exercice
- * L'organisation de la comptabilité : journaux, grand-livre, balance, système comptable
- * Les écritures les plus complexes : escomptes, emprunt, traite, port, investissement, salaires, TVA
- * L'inventaire : définitions, calculs et écritures, les amortissements, les stocks, les provisions
- * Comptabilité clients : journal des achats et comptes fournisseurs
- * Comptabilité de trésorerie : journal de trésorerie et comptes caisse-banque-CCP



Handwritten signature or mark.

ETAT CIVIL 1993



Ouverture du secrétariat
de Mairie

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi

11 h à 12 h et 14 h à 18 h

Samedi 9 h à 12 h

Fermé le Mercredi.

NAISSANCES	DATES
LEJEUNE Christophe	16 Janvier
ROUSSEL Maxime	8 Mars
LEJEUNE David	1 Avril
CHIVOT Eugénie	18 Avril
CALAIS Julian	20 Mai
HEDOUIN Antoine	22 Juillet
ROUSSEL Benjamin	6 Septembre
DECES	DATES
DEVIIENNE Louis	12 Février Abbeville
CARRU Berthe Vve Pommart	2 Mars Dieppe
PLUQUET M.Jeanne Vve Colombier	23 Avril Woignarue
VASSEUR Blanche Vve Corroyer	16 Mai Woignarue
POUZET Simone ép. Macé	19 Août Woignarue
DUFOSSE Bruno	7 Septembre au Camping Abbeville
CARRU Germaine	12 Septembre Woignarue
LIVERSAIN Henriette Vve Etienne	20 Octobre Abbeville
BONARD John	25 Décembre Woignarue voie publique

Filiation
Publications

Mairie

Acte de Mariage

Consentement

Célébration

Certificat Prénuptial

Témoins

Heures

Dates

Maison Commune



MARIAGES		
: AIGNERELLE Jean-Pierre et	: 13 mars	:
: BOURGEOIS Catherine	:	:
: ROHEE Olivier et	: 24 avril	:
: PASTEUR Valérie	:	:
: DUCASTEL Bertrand et	: 15 mai	:
: NIKODEMOWICZ Anna	:	:
: CHARPENTIER Patrick et	: 29 mai	:
: MAGNIEZ Geneviève	:	:
: ALLEN Patrick et	: 29 mai	:
: SABATE Martine	:	:
: LECAT Serge et	: 19 juin	:
: LANCIEN Karine	:	:
: POILLY Jean-Marie et	: 17 juillet	:
: LEVIEL Annick	:	:
: FOURDRIN Philipe et	: 17 juillet	:
: LESSHAVE Pascale	:	:
: ROUSSEL Laurent et	: 4 septembre	:
: POULET Laurence	:	:
: CALAIS Michaël et	: 27 novembre	:
: MOISANT Elisabeth	:	:

ATTENTION

A partir du 1er mars 1994,
les ordures ménagères seront ramassées le

JEUDI

Ceci est valable pour l'ensemble de la
Commune

WOIGNARUE - HAUTEBUT - ONIVAL

Imprimé par nos soins.

